



CHARLOTTE NGUYEN SUC

« L'ENJEU DANS LES ANNÉES À VENIR EST DE CRÉER LE LIEN AVEC LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE CHEFS D'ENTREPRISE QUI ARRIVENT DANS LA PROFESSION »

DIRECTRICE DES AFFAIRES SOCIALES AU SEIN DE DLR, CHARLOTTE NGUYEN SUC DÉCRYPTE SES DIFFÉRENTES MISSIONS ET LE RÔLE PRÉPONDÉRANT EFFECTUÉ PAR SES ÉQUIPES DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE TENDU AUPRÈS DES DIVERS SYNDICATS, ADHÉRENTS ET CHEFS D'ENTREPRISE. LA JEUNE FEMME FAIT PREUVE D'UN DYNAMISME ENCOURAGEANT.



Ludivine Ledesma



Anastasia Akuita

BTP M : En quoi consistent les affaires sociales au sein de DLR ?

Charlotte Nguyen Suc : Au service social, notre mission principale est de conseiller nos adhérents au quotidien en droit du travail. Cela se justifie à l'occasion d'un conflit mais pas seulement puisque certaines entreprises ont pris l'habitude de nous solliciter en amont, pour se faire accompagner dans le cadre de démarches procédurales, par exemple pour la mise en place des entretiens ou encore la rédaction de leur règlement intérieur. Dans le cadre d'un conflit, nous pouvons intervenir pour une procédure disciplinaire voire un licenciement. Notre équipe se compose de trois juristes, Ludivine Ledesma, Anastasia Akuita et moi-même, spécialisées dans le Droit du Travail, ressources Humaines, avec quelques notions en paie etc... En somme, c'est le volet

social dans tout son ensemble. Notre mission principale repose sur l'accompagnement qui se fait parallèlement avec une veille sociale et la diffusion de notes et modèles en la matière. Par ailleurs, nous organisons régulièrement le « Club DLR H » qui réunit les personnes qui gèrent les affaires sociales au sein des entreprises adhérentes. Ces journées sont l'occasion de faire le point sur les dernières actualités, les réformes, les lois et d'en comprendre l'impact direct au sein de leurs structures. Il y a un véritable intérêt à y assister dans la mesure où ces représentants peuvent y rencontrer leurs pairs mais aussi obtenir l'adaptation directe des dites réformes avec leurs conventions collectives. Enfin, le service social c'est également la négociation, rédaction et signature de la convention collective de notre branche professionnelle dite « SDLM » avec les

partenaires sociaux. A noter que l'équipe intervient aussi auprès des adhérents DLR en conseil sur d'autres conventions collectives car il arrive que certaines entreprises membres, bien que dans l'activité distribution/location/réparation, n'appliquent pas la convention collective de la branche.

BTP M : Après de longs mois d'incertitudes liées à la Covid, à l'inflation, à la conjoncture économique, avez-vous cette année un cheval de bataille spécifique ?

Charlotte Nguyen Suc : Le sujet principal qui a mobilisé l'équipe ainsi que les représentants des entreprises adhérents est celui des salaires. Evidemment, c'est d'actualité et cela reste très lié à la conjoncture économique et à la dernière augmentation du SMIC au 1er mai (qui a remis en cause nos deux premiers coefficients de la grille des salaires de notre

convention collective). Ce qui a conduit les partenaires sociaux à demander la réouverture des négociations alors que nous venions de subir une augmentation de 4% en avril. Cela génère donc quelques frictions entre, partenaires sociaux et patronaux, pour lesquels il convient d'utiliser des trésors de diplomatie. En tout les cas, ce volet devrait nous mobiliser au moins jusqu'à la fin de l'été 2023. Par ailleurs, nous siégeons également au sein de l'OPCO EP, l'organisme qui gère les fonds pour la formation. Depuis deux ans, les fonds légaux sont diminués. Il nous appartient de surveiller cela et de trouver les meilleures solutions, voire à puiser dans les réserves, pour continuer à favoriser les actions de formations au sein des entreprises.

BTP M : Sentez-vous que vos adhérents sont réceptifs à vos messages et sensibles aux causes que vous défendez et qui vont dans leurs intérêts ? Ont-ils aussi le temps de vous écouter ? Et quels sont vos leviers pour les faire adhérer ?

Charlotte Nguyen Suc : Les adhérents sont effectivement très intéressés et à l'écoute de nos actions et informations. Ils soutiennent très fort la fédération. En revanche, je constate une logique plus liée à la consommation qu'à la participation de nos adhérents. Il est parfois très compliqué de trouver

des représentants d'entreprise et de leur prendre un peu de temps pour les sensibiliser et les faire participer à nos travaux. Toutefois, nous avons réussi cette année à remobiliser diverses commissions au sein de DLR et des groupes de travail se sont mis en place. Au-delà des travaux qui en sont issue, cela permet de nouer des liens avec les adhérents qui reviennent plus facilement vers nous au quotidien. L'enjeu dans les années à venir est de créer le lien avec la nouvelle génération de chefs d'entreprise qui arrivent dans la profession.

BTP M : Quel serait selon vous l'objectif ultime au sein de votre mission ?

Charlotte Nguyen Suc : Continuer sur la dynamique instaurée en 2022 avec la remobilisation de notre Commission Sociale DLR. L'objectif étant de la développer davantage, d'en porter/poursuivre les travaux et les défendre auprès des partenaires sociaux. Le contexte de négociations a récemment changé ce qui devrait nous permettre de prendre un tournant cette année.

